

## Revenus

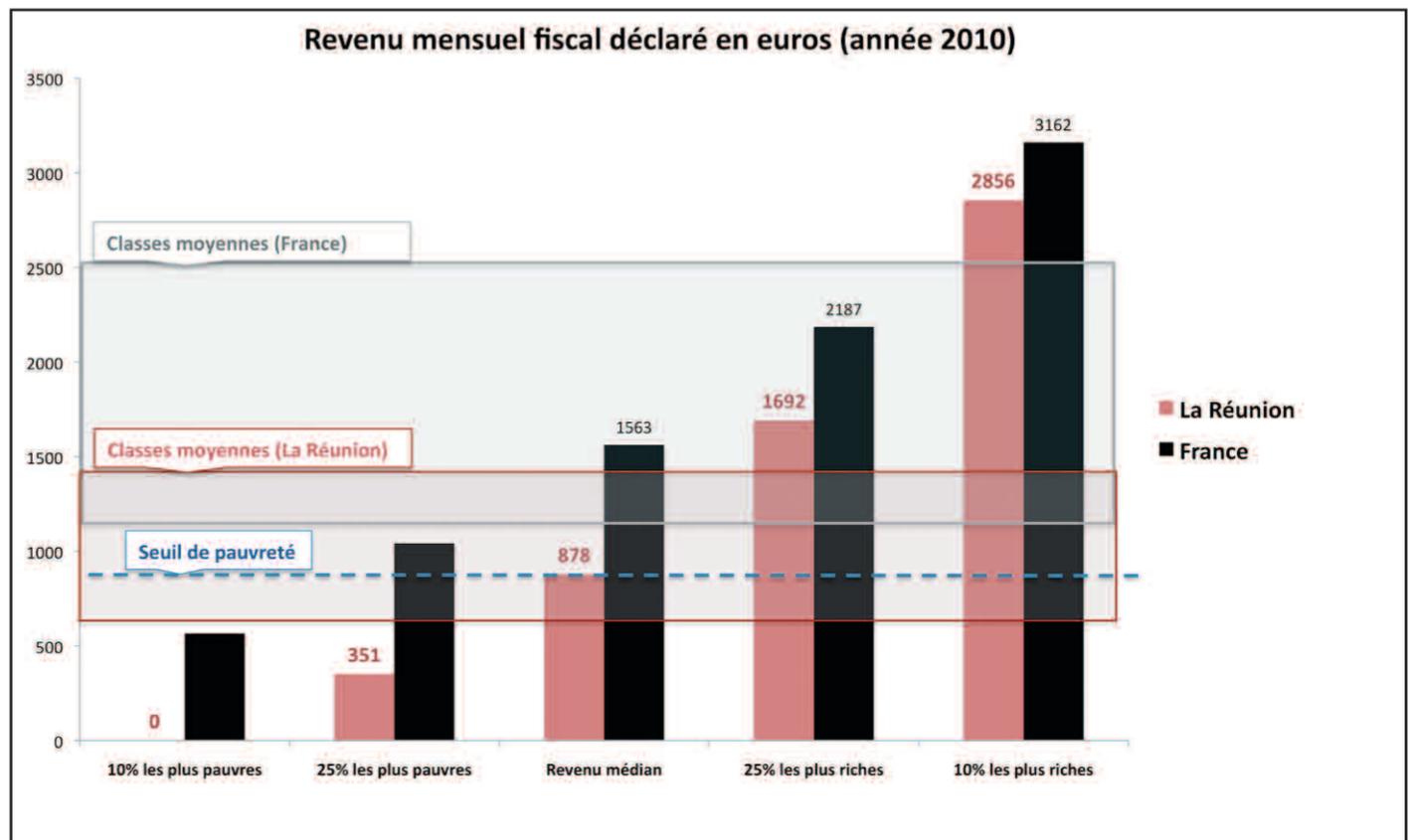
# Régime de l'inégalité

**D**ans notre édition d'hier, un article a rappelé les principales conclusions d'un rapport de Oxfam: 1% des personnes les plus riches sur la Terre en possèdent la moitié des richesses, et 67 milliardaires ont une fortune égale à celle des 3,5 milliards d'êtres humains les plus pauvres. Il serait faux de croire que La Réunion est à l'écart de ce scandale. L'arrivée prochaine des déclarations à remplir pour l'impôt sur le revenu amène à rappeler l'ampleur des inégalités dans notre pays.

Dans son édition d'hier, notre confrère du "JIR" annonce l'arrivée prochaine dans les foyers des déclarations des revenus 2013. Il constate que dans notre île d'une part, 29% des familles sont imposables avec un revenu annuel moyen de 38.588 euros, soit plus de 3.000 euros par mois. D'autre part, 71% des foyers réunionnais ne sont pas imposables, et ont un revenu moyen de 7.421 euros, soit à peine 600 euros par mois. Autrement dit, sur la base de ces estimations moyennes, les 30% les plus riches ont un revenu 5 fois plus important que 70% de la population. Cela donne un ordre de grandeur des inégalités dans notre pays, alors que La Réunion est un département depuis plus de 60 ans.

### Inégalité favorisée par le pouvoir

Quand la colonie est abolie par la loi du 19 mars 1946, une vingtaine de familles détenaient à La Réunion l'essentiel des richesses. C'était l'aristocratie du sucre, les gros planteurs et usiniers. Le premier objectif de la loi du 19 mars, c'était l'application immédiate des lois sociales votées en France au moment de la victoire sur le nazisme. Ces textes étaient destinés à lutter contre la misère, mais aussi contre les inégalités. Le refus des pouvoirs parisiens successifs d'appliquer cette loi comme c'était prévu dès le 1er janvier 1947 a eu pour effet une persistance des inégalités. C'était inscrit dès le départ, quand le gouvernement d'alors a refusé l'égalité à tous les Réunionnais, et a donné à un peu plus de 2.000 compatriotes les avantages des fonctionnaires expatriés. C'était le régime de l'inégalité.



Ce tableau compare les revenus entre La Réunion (en rouge) et la France (en noir). Les rectangles de couleur représentent les limites approximative des revenus des personnes de la classe moyenne de La Réunion (en rouge) et de la France (en gris), sur la base suivante: déclarer entre 70 et 150% du revenu médian.

Aujourd'hui, La Réunion n'est plus sous la coupe de l'aristocratie du sucre. Mais le problème des inégalités est loin d'être réglé. Pour s'en rendre compte, il est possible de consulter les informations d'un autre document publié hier: le "Tableau économique de La Réunion" 2014. Ce dernier comporte des données sur le montant des revenus déclarés à l'administration fiscale, par unité de consommation.

Les chiffres montrent que notre île a une structure sociale de pays en voie de développement avec une classe moyenne peu nombreuse. La comparaison avec la France, pays développé est très instructive: la répartition des revenus est bien plus inégalitaire dans notre île que là bas. Seuls les 10% les plus riches, soit ceux qui déclarent des revenus de 2.800 euros par mois, ont un niveau comparable aux 10% les plus riches de France. Pour toutes les autres couches de la population, les revenus sont très inférieurs.

Plus les revenus sont faibles, plus l'écart est important. Ainsi à La Réunion, les plus pauvres déclarent 0 euro, alors qu'en France, les plus démunis peuvent dire qu'ils ont 566 euros par mois.

### Blocage et aggravation

Pourtant, notre île a une différence

importante avec les pays en voie de développement. C'est ce qui fait la singularité de son modèle. Car parmi les pays en voie de développement, un groupe toujours plus important s'inscrit dans la catégorie des émergents. Une croissance importante, à plus de 5%, y favorise la formation d'une classe moyenne. D'ailleurs, un des objectifs des dirigeants de la Chine est la transformation vers une société d'aisance moyenne. La classe moyenne nombreuse est en effet une des caractéristiques des pays développés. Tout près de nous, Madagascar prendra ce chemin une fois la stabilité politique définitivement acquise.

Mais à La Réunion, les années de croissance à 5% n'ont pas permis la formation de cette classe moyenne. Et elles sont derrière nous!

Car à la différence des pays en voie de développement, notre île n'a pas su utiliser cette croissance pour accumuler du

capital et créer massivement des richesses sur place. Les grands bénéficiaires de cette période d'abondance ont avant tout été les monopoles de la grande distribution et de l'automobile, implantés dans le sillage de la politique d'intégration imposée par le pouvoir parisien. L'industrie a continué à périr, le chômage à augmenter tandis que les services, fortement dépendant des transferts financiers venant de France, représentent maintenant plus de 85% des richesses créées.

Ce modèle est bien incapable de faire évoluer la société vers plus de justice car il est la conséquence de l'inégalité institutionnalisée. Avec la diminution annoncée de la dépense publique, et donc des transferts, la situation sera bien plus préoccupante. Il est donc urgent de passer à autre chose.

M.M.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

69<sup>e</sup> année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergès • 1957 - 1964 : Paul Vergès • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr

SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

EMAIL AVIS, ABONNEMENT : avis.temoignages@wanadoo.fr

EMAIL PUBLICITÉ : pub.tem@orange.fr

## Édito

## Pourquoi les partis parisiens refusent de s'attaquer aux inégalités induites à La Réunion par leur politique?

La Réunion est un «Département socialement hors norme»: venant de l'INSEE, l'expression a fait mouche. Comparé à la France, tous les critères sont en excès: que ce soit le taux de chômage, le chômage des jeunes, la cherté de la vie, la demande en logement etc. Mais la formule consacrée qui revient comme un disque rayé, c'est «la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté». Pour illustrer cette situation, on annonce que 71% des foyers fiscaux sont exempts de contribution car leur revenu, pour un an, tourne autour de 7500 euros. Ce qui revient à 2 euros par jour (7500 Euros:365j). C'est le triste sort réservé au trois quart de nos compatriotes. Peut-on réparer cette injustice?

C'est le résultat d'une politique menée depuis 6 décennies par divers gouvernements de Droite et de Gauche. Tout fonctionne comme si les partis parisiens qui constituent les majorités qui nous gouvernent se sont mis d'accord pour cacher le scandale. Nous avons connu non seulement des gouvernements issus de l'alternance politique, mais aussi des périodes de cohabitation. A Paris, ils sont devenus sourds et aveugles. Qu'attendent-ils pour réagir?

Auraient-ils adopté cette attitude si localement des Réunionnais n'en étaient pas complices? Ici, nos députés s'esclaffent à l'écran des télévisions mais jamais pour faire leur bilan sur ce sujet sensible. A croire qu'ils ignorent ce scandale ou tentent de le dissimuler. On comprend mieux le score de 72% offert à Hollande, à La Réunion, pour «le changement, c'est maintenant». Au bout de 2 ans de mandat présidentiel, la tentation les pauvres fut de municipaliser leur problème. Maintenant que les directions municipales sont installées, le transfert de frustration s'effectuera tout naturellement. Il faut s'attendre à des déceptions et des manifestations de colère dans les semaines qui viennent.

Les partis parisiens et leurs complices qui refusent de s'attaquer aux inégalités induites à La Réunion par leur propre politique devront supporter les critiques.

J.B.

## Le Premier ministre rencontre les partenaires sociaux

# La CGT et FO s'opposent à la politique de Manuel Valls



En France, plusieurs manifestations sont prévues aujourd'hui pour demander une autre politique

**Le Premier ministre, Manuel Valls, a reçu vendredi 11 avril l'ensemble des partenaires sociaux et patronats, afin d'échanger sur le Pacte de responsabilité, lancé par François Hollande en début d'année. Une première pour le nouveau chef du gouvernement, qui devra faire face à des syndicats réfractaires au pacte.**

Premier reçu à Matignon, la CGT a de nouveau dénoncé l'attitude du gouvernement vis à vis du patronat qui «a été entendu et servi». Le syndicat proteste contre la ligne engagée par le gouvernement, à travers le discours de politique générale de Manuel Valls, qui «confirme l'austérité salariale dans le public comme dans le privé». Le Premier ministre avait annoncé un allègement du coût du travail de 30 milliards d'euros d'ici 2016, parmi lesquels les 20 milliards d'euros octroyés via le crédit d'impôt compétitivité.

### Contre le «cadeau aux entreprises»

Pour Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, le gouvernement vient clairement d'annoncer «de nouveaux milliards d'aides aux entreprises, encore une fois sans aucun contrôle ni engagement en termes d'emplois et de salaires». En dépit des mesures engagées pour les entreprises, les syndicats veulent un contrôle et un engagement clair de la part du patronat concernant la création d'emploi.

Mais selon une note publiée le 26 février par le Haut Conseil de la protection sociale, un allègement de 10 milliards d'euros supplémentaires ne permettrait de créer que 134.000 à 214.000 emplois sur cinq ans, et jusqu'à 300.000 emplois en concentrant les baisses de cotisations sur les bas salaires. On est loin des deux

millions évoqués par l'ancien ministre du redressement productif, Arnaud Montebourg.

Thierry Lepaon a assuré devant la presse, son «opposition à son pacte de responsabilité, tel qu'il a été passé entre le président François Hollande et Pierre Gattaz, patron des patrons, qui vise à donner à nouveau 30 milliards d'euros de cadeau au patronat».

Le syndicaliste dénonce les «zéro charges pour les salaires payés au SMIC», entraînant des millions de salariés à la condamnation aux bas salaires. Même discours pour Force Ouvrière, Jean-Claude Mailly, son secrétaire général, a dénoncé un pacte «réduisant à nouveau les cotisations patronales au niveau du smic, en allégeant les cotisations patronales d'allocations familiales, le gouvernement fragilise le financement de la sécurité sociale et fait de l'allègement du coût du travail, logique économique libérale, la priorité de la politique économique».

### Mise à mal de la sécurité sociale

A l'issue de sa rencontre, Thierry Lepaon a indiqué que le Premier ministre n'a «pas apporté de précisions supplémentaires, nous sommes encore aux questionnements». Ce dernier «ne met pas beaucoup d'espoir dans ces rencontres», à la vue du tournant libéral de la politique socialiste du gouvernement.

Le patron de la CGT s'est dit «opposé au geste qui consiste à donner du pouvoir d'achat aux Français en diminuant les cotisations sociales». Ce dernier a réaffirmé son opposition «au transfert du financement de la Sécurité sociale sur l'impôt», ajoutant que «le projet du gouvernement va même causer beaucoup de mal à la sécurité sociale», a cité l'AFP.

Pour Jean-Claude Mailly, le gouvernement va «ouvrir un nouveau front sur la sécurité sociale» en baissant les charges patronales. A la suite de sa rencontre avec le Premier ministre, le chef de FO n'est «pas rassuré pour le moment», car «on n'a pas de réponses sur les compensations et sur l'avenir des prestations sociales.» FO a rappelé à Manuel Valls que «l'austérité, c'est suicidaire économiquement, socialement et aussi politiquement».

Concernant les smicards, Fo a estimé que «le gouvernement, plutôt que de faire simple en augmentant le smic, allège les cotisations sociales, ce qui fragilisera encore la sécurité sociale». Pour sa part, la CFE-CGC a annoncé dès mercredi 9 avril que «l'encadrement et la classe moyenne (continuaient) de se faire plumer». La présidente, Carole Couvert, reçue dans la journée par Manuel Valls a souhaité qu'il donne «de l'espoir et de la confiance» aux classe moyennes, aux techniciens et aux cadres.

Céline Tabou



La moitié des Réunionnais en dessous du seuil de pauvreté, la conséquence d'une crise générale. (photo Toniox)

## Parution du Tableau Economique de La Réunion

# Démographie, chômage et pauvreté : état de la situation

**C**omme chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques publie un panorama économique et social de La Réunion. Cette étude fait état des données fournies tout au long de l'année, notamment en matière de démographie, d'emploi et de revenus.

La rédaction de Témoignages a choisi trois thèmes majeurs pour l'île: la démographie et sa progression constante, l'emploi et notamment un taux de chômage élevé et la pauvreté, facteur d'inégalité à La Réunion.

### 12.400 Réunionnais de plus en 2013

L'institut note qu'au 1er janvier 2013, «la population de La Réunion est estimée à 841.000 personnes, soit 12.400 de plus qu'en 2011». Entre 2006 et 2011, la population réunionnaise a augmenté à un «rythme soutenu» de + 1,2% par an. Ce taux reste moins élevé qu'entre 1999-2006, a indiqué l'INSEE qui explique qu'à l'époque la population progressait de 1,5% par an.

A l'horizon, l'institut a projeté en 2020, une augmentation de la population de 27%. Le seuil du million d'habitants devrait être dépassé aux alentours de 2030. Cette hausse démographique entraîne des défis pour La Réunion en matière d'infrastructures, d'aménagement face aux changements climatiques notamment, d'éducation mais aussi de production alimentaire et de déplacement. En plein rattrapage économique, à l'aide des fonds européens, La Réunion devra s'adapter à cette démographie croissante et changeante. En effet, l'économie réu-

nionnaise, qui basée sur les services à près de 80%, contre approximativement 10% l'industrie et 10% l'agriculture, fait face à plusieurs crises: conjoncturelle par son Histoire et structurelle par le contexte actuel.

De plus, les classes sociales se sont modifiées à l'instar des habitudes de consommation et mode de vie. La population réunionnaise est bien plus jeune qu'en France continentale, «un tiers des Réunionnais ayant moins de 20 ans». En 2012, selon l'INSEE, les Réunionnais ont en moyenne 33 ans. L'enjeu pour les responsables politiques et économiques parvenir à répondre aux besoins constants de la population pour permettre à la société réunionnaise l'harmonie et la paix.

### Un chômage endémique

«Au deuxième trimestre 2012, 28,5% de la population active réunionnaise est au chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)» a réaffirmé l'institut. Comme l'indique ce dernier, le taux de chômage dépasse «largement» celui de la France, qui est de 9,8%. Le taux est aussi le plus élevé par rapport à la Guadeloupe (22,9%), la Martinique (21,0%) et la Guyane (22,3%). Pour l'INSEE, «le niveau élevé s'explique

en partie par la croissance régulière de la population». D'ailleurs, «chaque année, plus de 7.000 personnes supplémentaires entrent sur le marché du travail». L'institut explique que la création d'emploi progresse à La Réunion, mais pas suffisamment pour «absorber cette hausse constante du chômage. En 2012, le taux de chômage a diminué mais ce sont les contrats aidés, qui ont soutenu l'emploi. Le taux de chômage des jeunes reste élevé avec 56,2% des actifs de 15 à 24 ans. Malgré une légère baisse due aux contrats aidés, le niveau du chômage chez les jeunes restent très élevé. D'ailleurs, l'INSEE explique clairement que la baisse du taux de chômage résulte d'un «découragement de chômeurs qui arrêtent leurs recherches d'emploi et se désengagent du marché du travail».

De fait, le nombre exact de chômeurs à La Réunion n'est certain, car les données de l'INSEE et du Pôle Emploi ne permettent pas de quantifier ces personnes découragées. Concernant les jeunes, les instituts parlent des NEET (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), population jeune difficile à identifier et à aider, avait expliqué François Chérèque, chargé du Plan de lutte contre la pauvreté. Enfin, outre les jeunes, premières victimes du chômage, les femmes.

### Une pauvreté ancrée dans le paysage

Dans son Tableau Economique de La Réunion, l'INSEE explique qu'en 2010, «un Réunionnais sur deux a un niveau de vie inférieur à 1.070 euros par mois». Alors que l'organisation non gouvernementale, Oxfam, révélait que 67 milliardaires pos-

sédaient plus que les 3,5 milliards de personnes les plus pauvres dans le monde. A La Réunion, «10% des Réunionnais vivent avec plus de 2.720 euros par mois», tandis que «10% des Réunionnais ont un niveau de vie inférieur à 540 euros par mois». Les inégalités sont donc plus prononcées à La Réunion, note l'institut. Enfin, «42% des Réunionnais sont en situation de pauvreté contre 13,7% des Métropolitains». D'après l'institut, «la moitié de ces personnes pauvres vivent à La Réunion avec moins de 692 euros par mois». La pauvreté à La Réunion concerne près de 343.000 Réunionnais, elle inquiète de plus en plus certaines organisations qui tentent d'alerter les pouvoirs publics de la nécessité d'agir localement mais aussi sur le plan national. Face à l'augmentation de la pauvreté, le gouvernement a lancé un plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, visant à réduire le taux. Cependant, le plan proposé par François Chérèque n'est pas adapté aux spécificités réunionnaises, comme l'ont déploré les organisations, qui demandent d'une mission soit mise en place dans l'île pour faire état de la situation et proposer des solutions adaptées au territoire. La pauvreté est un enjeu mondial, en 2015, les Nations Unies feront le bilan des 15 dernières années en matière d'éradication de la pauvreté dans le monde. Bien que celle-ci a diminué dans certaines parties du globe et notamment en Afrique et en Asie. En Europe, la crise et les politiques d'austérité ont conduit des millions européens à la pauvreté. Aux dirigeants internationaux, européens, français et réunionnais de se concerter à chaque niveau afin de répondre à cette urgence sociale.

## Le député de l'Alliance des Outre-mer à la rencontre des Antillais

# Younous Omarjee en Martinique et en Guadeloupe

**L**e député de l'Alliance des Outre-mer est actuellement aux Antilles. À l'invitation de Serge Letchimy, président de la Région Martinique, Younous Omarjee a participé à la cérémonie de signature de l'adhésion de la Martinique à l'Association des États de la Caraïbe. Il est aujourd'hui en Guadeloupe.

À l'invitation du Président de la Région Martinique, Serge Letchimy, le Député européen Younous Omarjee a donné ce vendredi 11 avril une conférence à 19h30 à Fort de France sur «l'optimisation des potentiels des régions ultrapériphériques (RUP)», afin de présenter la cadre de son rapport récemment adopté par la plénière du Parlement européen et échanger avec les Martiniquais. Jeudi soir et vendredi matin le Député a aussi rencontré les acteurs socio-économiques de la Martinique afin d'échanger avec eux sur les dossiers importants pour l'outre-mer et en cours d'examen par le Parlement européen, notamment l'octroi de mer.

Il a ensuite participé à 11h à la cérémonie de signature de l'adhésion de

la Martinique à l'Association des États de la Caraïbe, une cérémonie particulièrement importante pour la Martinique et les liens des martiniquais avec l'ensemble des pays et peuples de la Caraïbe. Cérémonie d'autant plus symbolique que la Martinique est la première organisation régionale caribéenne française qui adhèrera à l'AEC en son nom propre et en qualité de membre associé. La Cérémonie s'est tenue sous l'égide du Président de Région sur la Place des Caraïbes de la ville du Carbet. Son vendredi après-midi s'est dédiée à une série d'interview avec les différents journalistes et journaux martiniquais. Il était aussi ce vendredi l'invité du journal télévisé du soir d'Antilles Télévision.

Il sera samedi en Guadeloupe afin de rencontrer tout au long de la jour-



née les acteurs socio-économique de Guadeloupe et donner une conférence sur l'Union européenne et les RUP.

Il repartira ensuite de Martinique dimanche soir pour arriver lundi 14 Avril à Strasbourg où se tiendra, jusqu'au jeudi 17, la dernière session plénière de cette législature.

## Espaces maritimes

# Le Sénat souligne un des apports décisifs des Outre-mer à la France

**L**a délégation du Sénat à l'Outre-mer vient de publier un rapport mettant l'accent sur un apport décisif des pays de l'Outre-mer à la France: le droit d'utiliser gratuitement un espace maritime aux richesses considérables. Les précisions sont données dans ce communiqué du Sénat.

La Délégation sénatoriale à l'outre-mer, présidée par M. Serge LARCHER (app. Soc - Martinique), braque les projecteurs sur l'importance et la diversité des potentiels de croissance durable portés par les espaces maritimes de la France et de ses outre-mer à l'heure où il apparaît urgent d'ouvrir de nouvelles perspectives aux économies ultramarines et nationale.

Ses trois rapporteurs, MM. Jean-Etienne ANTOINETTE (app. Soc - Guyane), Joël GUERRIAU (UDI-UC - Loire-Atlantique) et Richard TUHEIAVA (app. Soc - Polynésie française) ont ainsi inventorié ces potentiels et analysé les opportunités qu'ils offrent pour relever les défis du 21ème siècle, tels l'impératif alimentaire, la transition énergétique, la recherche médicale ou encore la prévisible pénurie de ressources minérales pour les industries de pointe, dans un rapport d'information adopté à l'unanimité par la délégation le 8 avril 2014.

Alors qu'un certain nombre de pays se positionnent activement dans la

course aux ressources marines, la France, qui dispose grâce à ses outre-mer de la deuxième zone économique exclusive (ZEE) la plus vaste au monde derrière les États-Unis avec près de 11 millions de km<sup>2</sup>, se réfugie dans les discours incantatoires et laisse s'étioler le capital de connaissance qu'elle avait engrangé. Au moment précis où l'Europe commence à prendre des initiatives et où un embryon de gouvernance mondiale se met en place au sein d'instances onusiennes, la France, qui fut longtemps pionnière, ne doit pas décrocher.

L'exercice de la souveraineté sur de vastes étendues et la compétition internationale ont certes un coût difficile à assumer en période de crise mais il s'agit là d'un investissement d'avenir, une opportunité historique de croissance et de rayonnement. La France, et ses outre-mer en première ligne, doivent se saisir de cette chance et miser sur l'économie bleue.

Du Pacifique à Saint-Pierre-et-Miquelon en passant par la Guyane ou

encore le canal du Mozambique dont la ZEE française représente près des deux tiers, la course aux ressources marines est engagée. Simultanément, des technologies de pointe, encore au stade expérimental il y a peu, deviennent matures et entrent en phase industrielle, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables. Le moment est venu d'ériger la mise en valeur des ZEE en priorité stratégique.

À cette fin, la Délégation sénatoriale à l'outre-mer formule dix recommandations classées selon trois axes :

- mettre en place une gouvernance nationale cohérente et offensive ;
- fédérer les énergies de l'ensemble des acteurs pour le plus grand bénéfice des territoires ;
- promouvoir aux échelons local, national, européen et mondial un cadre normatif favorable à une économie bleue attractive et durable. La réforme en cours du code minier doit être l'occasion de prendre en compte les spécificités des outre-mer et des activités offshore.

# Otè!

## Fé lunion, ou nora touzour intére, lunion fé la fors!

*Mi sort in Konseyi Lékol; an fas de moin, in madame responsab paran «Komité d paran tèl Ekol».*

*El i di él la mar, él i rotrov a él toultan tousèl po rorganiz tout...*

*Na 4 tran dsa, amoin prézidan FCPE (Fédérasyon Konseyi Paran d'Elèv), prézidan in lasosyasyon lékol primèr... Mi propoz lo minm madame: «voila, moin na in zanfàn i rant o kolèz; moin nora le kolèz po okipé; mi vé pas la min la prézidans. Lasosyasyon: voila lé kont, in asanblé zénéral ordinèr, sanzman d'biro; lasosyasyon lé touzour fédéré FCPE; in travayi 4 an i kontini.*

*- A non, ti konpran, ton asosyasyon sé konm ton nanfan, sé toué ke la kréé sa; mi préfèr rouv ma propr asosyasyon...»*

*Sé sak él la fé; astèr, na dé zasosasyon; na konkirans, lo dirèktèr osi i zou son zé; baz su laparans; tou bo tou nouvo.*

*Zordi, madame i di él lé fatigè; tout i ropoz si él dan son Komitéd paran ...*

*Kan moin lavé di FCPE i fédèr paran dépi matèrnel ziska lisé...*

*La pri a moin po in... kouiyon.*

*Nou té dan inn dinamik... laik, proksimité; lo mèr té koné a nou, zinspèktèr té koné a nou; réktora té koné a nou.*

*Moin té i di: «si i fo ékri o minis nou pé ékri; nout réyoneman isava partou».*

*Nout poi politik té i permé a nou alé partou, tout nivo.*

*Sa paran té bien konsian.*

*Ek out ti komité lokal, ou kal la minm; ou réss si la méri! Domin ton zanfàn i rant kolèz, out responsab sé lo konséy zénéral, out zanfàn i rant lisé 4an aprè, out réfèran sé lo konsey rézional!*

*Sak foi, ti arkomans fé ton komité d paran!*

*Fé linion dé lo dépar, ti sra pli for, toul-tan!*

**Justin**